

Extrait du École changer de cap

<https://ecolechangerdecap.net/spip.php?article242>

Vincent Roussel

100 questions-réponses pour éduquer à la non-violence

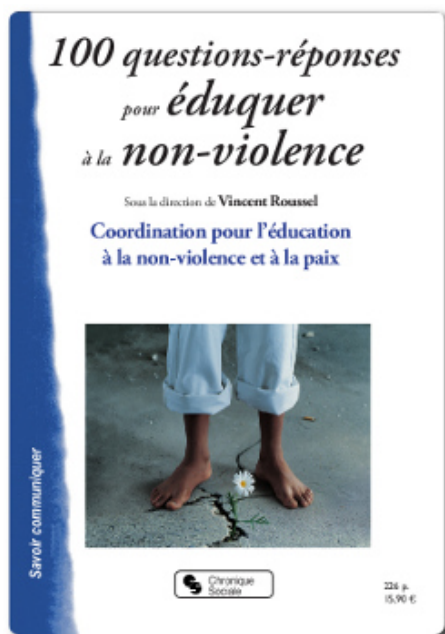
- Français - Prévention de la violence -

Date de mise en ligne : vendredi 30 septembre 2011

École changer de cap

Introduction

L'éducation à la non-violence et à la paix a pour objectif de donner aux élèves les compétences relationnelles et sociales qui leur permettent d'adopter des comportements non-violents dans leurs relations interpersonnelles et dans leurs engagements sociaux. Elle vise, à travers la promotion de la non-violence des comportements, à l'adoption et à la défense par les élèves des diverses valeurs de la culture de non-violence et de paix.



Notre Coordination, à la suite des lauréats du prix Nobel de la paix et de l'Assemblée générale de l'ONU, demande que cette éducation à la non-violence et à la paix soit introduite comme objet d'études dans les écoles, les collèges, les lycées et les universités. Pour cela, elle a déjà proposé un programme scolaire et produit de nombreux outils pédagogiques, s'appuyant sur l'expérience des nombreuses expérimentations déjà en cours.

Lors des nombreux débats que nous avons organisés et lors des rencontres que nous avons eues avec les divers acteurs du monde de l'éducation, nous avons pu constater que de nombreuses questions concernant la nature et la mise en oeuvre de cette éducation se posent encore. Beaucoup de nos interlocuteurs s'interrogent et nous interrogent sur l'apprentissage des compétences relationnelles et sociales, sur la nécessité d'un enseignement spécifique, sur sa place dans les emplois du temps, sur la pédagogie et sur la formation des enseignants. Des questions touchent également à la nature de la violence, à la possibilité de la réguler ou de l'interdire à l'école, à la gestion des émotions ou à la résolution non-violente des conflits dans les établissements scolaires.

Il nous a semblé qu'il était important de partir de toutes ces questions et de leur apporter des réponses aussi argumentées que possible, accompagnées, quand c'est nécessaire, de pistes pour poursuivre la réflexion. Nous avons choisi de nous limiter à 100 questions-réponses, même si d'autres interrogations peuvent subsister. Ce nombre élevé montre déjà l'importance du champ couvert par cet ouvrage et donc l'ampleur que peut prendre cette éducation à la non-violence et à la paix si on veut bien prendre le temps de l'étudier. Ces 100 questions-réponses sont présentées en six parties, qui traitent chacune d'un domaine spécifique.

Une première partie, intitulée « /les fondements/ », aborde les notions de violences, de paix et de non-violence, en

quinze questions-réponses où les liens qui existent entre ces notions sont précisés. Il s'agit ici de donner une présentation synthétique de ces concepts qui mettent en jeu, de façon complexe, des facteurs qui opèrent au niveau de l'individu, des relations interpersonnelles, de la communauté et de la société. Nous sommes partis de la définition de la violence que donne l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour laquelle la prévention de la violence est devenue une priorité de santé publique.

Cela permet d'identifier très précisément tous les comportements qui sont, pour l'éducateur, objets de préoccupation et donc de prévention. Nous avons également fait nôtre l'affirmation du Manifeste de Séville, diffusé par l'UNESCO en 1989, selon laquelle la violence n'est pas une fatalité mais est, au contraire, pour une grande part, façonnée par notre culture. La porte qui permet d'accéder à une culture de la non-violence et de la paix est donc ouverte. Il convient de la franchir résolument car les comportements des êtres humains sont éduquables et l'éducation peut et doit permettre de développer les compétences nécessaires à la gestion non-violente des relations et des conflits à l'école comme dans la société.

En quatorze questions-réponses, la deuxième partie traite du « /contexte/ », c'est-à-dire de la violence en milieu scolaire et de la violence dans la société ainsi que du rapport entre les deux. Cette partie aborde les violences interpersonnelles qui concernent les relations entre les élèves. Elle aborde également les violences institutionnelles, « /les violences de l'école/ ». C'est dans cette partie que sont traitées les questions relatives à l'autorité, aux contraintes, aux évaluations notées ou à la stimulation nécessaire des élèves dans le cadre de la relation pédagogique. La réflexion dans ce chapitre porte également sur les influences réciproques entre le vécu relationnel au sein des établissements scolaires et celui qui peut être observé entre adultes dans la société parce que les valeurs dominantes de la société et les violences qui y sont observées ont des répercussions indéniables au sein de l'école. À l'inverse, nous tenons le pari que l'apprentissage du bien vivre ensemble au sein des établissements scolaires permettra un mieux vivre ensemble dans la société.

La troisième partie développe, en treize questions-réponses, les « /principes/ » de l'éducation à la non-violence et à la paix. Il s'agit, entre autres, d'en préciser les buts et les objectifs, d'évoquer ses racines dans l'histoire de l'école et d'articuler l'éducation sans violence et l'éducation à la non-violence. Si elle vise d'abord à transmettre aux élèves les compétences psychosociales qui les rendront aptes à mieux affronter, et à apprendre à les gérer de façon non-violente, les situations conflictuelles qu'ils rencontreront inévitablement dans leur vie, elle renforce également, de façon éducative et non répressive, la prévention de la violence.

Une quatrième partie s'intéresse aux « /acteurs/ » de l'éducation à la non-violence et à la paix. Douze questions-réponses permettent de préciser le rôle des différents membres de la communauté éducative dans l'éducation aux relations humaines des élèves. Ainsi les parents, les enseignants, les conseillers principaux d'éducation, les infirmières scolaires et les chefs d'établissement sont sollicités, chacun à leur façon. Les rôles éducatifs spécifiques de l'école et de la famille y sont en particulier précisés. Une place importante est réservée au lien entre les familles et l'école en vue d'offrir l'éducation la plus efficace possible aux enfants. La formation des enseignants et des enseignantes y est aussi traitée.

La « /pédagogie/ » fait l'objet de la cinquième partie qui, avec trente-cinq questions-réponses, est la plus longue. Elle répond aux interrogations sur la nécessité de consacrer un temps spécifique à l'éducation de la non-violence et de la paix. Elle traite de son contenu, des méthodes pédagogiques à mettre en oeuvre, des apports des différentes disciplines scolaires, de la place du règlement intérieur et des sanctions éducatives aux transgressions de la loi comme base de l'éducation à la citoyenneté. Elle explique comment apprendre l'estime de soi, le respect de l'autre sexe, l'empathie, la communication, la maîtrise de l'agressivité, la résolution non-violente des conflits ou la coopération et comment développer la créativité, la solidarité et le respect de l'autre.

En onze questions-réponses, la sixième et dernière partie, dresse un « /état des lieux/ » des expériences d'éducation

à la non-violence et à la paix à l'école, et de la reconnaissance que le monde politique lui accorde ou non en France. Elle précise d'abord les apports des recherches en psychologie de l'enfant et en science de l'éducation à sa compréhension. Elle présente un certain nombre d'expériences menées dans des écoles et des collèges souvent avec la participation d'associations membres de la Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix. Deux programmes de développement de compétences psychosociales, en France et au Québec, sont décrits plus en détail, ainsi que leur validation par des évaluations scientifiques. Cette partie se termine par un tour d'horizon des prises de position de partis politiques, de syndicats, d'associations de parents d'élèves et de parlementaires français sur l'introduction de cette éducation dans le système scolaire français, avec, en éclairage, un aperçu de ce qui se fait dans quelques pays européens dans ce domaine.

Si la lecture continue de ces six parties permet de découvrir l'éducation à la non-violence et à la paix de façon organisée, nous avons aussi voulu que chaque réponse puisse être lue de façon séparée, sans qu'il soit nécessaire d'avoir lu tout ce qui précède pour comprendre la réponse apportée à une question donnée. Dans cet esprit, la liste des 100 questions, qui se trouve au début de l'ouvrage, permet au lecteur de repérer la ou les questions qu'il se pose lui-même et de trouver aisément les réponses que nous y apportons. Il est ainsi possible de se diriger dans cet ouvrage au gré de sa fantaisie ou de ses intérêts particuliers. De plus, le lecteur pourra consulter, en annexe, plusieurs textes, souvent cités dans l'ouvrage, qui viennent compléter l'argumentation en faveur de l'éducation à la non-violence et à la paix développée dans ces cent réponses. L'ouvrage se termine par le texte de la proposition de loi rédigé par notre Coordination en vue de son adoption par le Parlement français le plus tôt possible afin que chaque élève puisse bénéficier au plus vite d'une éducation à la non-violence et à la paix à l'école.

Voir [Programme](#) pour l'éducation à la non-violence et à la paix. Et les informations sur le [9e Forum](#) Non-violence à l'École : « Prévenir et réagir face au harcèlement à l'école »